

COOPERER POUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SOLIDAIRE

La XXXVI^{ème} Rencontre Ipse s'est tenue le 15 octobre 2010 à Liège, durant la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, avec pour objectif de présenter et faire progresser la coopération entre les différentes familles de la protection sociale non lucrative. A cette occasion étaient présents des **acteurs des mondes mutualiste, paritaire, coopératif, mais également des politiques, des journalistes et des économistes.**

Un constat d'abord : depuis le déclenchement des crises financière, économique et sociale, les conditions se sont dégradées pour les citoyens européens, en termes d'emploi et de logement. D'un côté, la popularité du système social en a pâti dans les différents Etats membres, et les individus renoncent davantage aux soins, bien que la protection sociale ait bien rempli son rôle d'amortisseur social. Mais d'un autre côté, la demande d'une protection sociale plus forte se fait sentir et la crise a ouvert un créneau à saisir, rendant les pouvoirs politiques plus sensibles aux questions sociales.

D'une manière générale s'offre l'opportunité de renforcer des valeurs essentielles comme la solidarité et le partage équitable, de prendre davantage en compte la personne, l'individu.

Les structures de l'économie sociale se doivent de saisir cette ouverture et agir ensemble pour faire entendre ensemble leurs spécificités, leur mission d'intérêt général, qui les différencie des assurances à but lucratif. Cette reconnaissance est d'autant plus essentielle que le droit de la concurrence européenne pousse toujours plus vers une seule logique de marché.

Il est donc temps de former de nouvelles alliances, de nouveaux partenariats, des actions, basés sur la confiance et le dialogue, entre les différentes familles de la protection sociale solidaire. C'est également par **des coopérations concrètes, visibles, via l'éducation ou la prévention** par exemple, que nous parviendront à cette reconnaissance.

S'unir autour des questions de statuts, disparates dans notre secteur, n'est peut-être pas la seule solution : c'est **davantage par leur finalité, leurs activités, leur capacité d'innovation que les familles de la protection solidaire en Europe doivent se rassembler et se différencier des assurances rémunératrices de capitaux.** Se définir par la non-lucrativité peut également être vu comme une position défensive : il faut plutôt montrer pour quoi, et non contre quoi nous sommes.

Il y a plus d'un siècle, la charte de la mutualité a jeté les bases de la mutualité moderne et permis à celle-ci de progresser : pourquoi ne pas suivre une voie similaire avec l'ensemble de la protection sociale complémentaire solidaire? A la suite de cette Rencontre, **l'Ipse entend ainsi s'investir dans l'élaboration d'une charte européenne de la protection sociale solidaire qui permettrait à l'ensemble du secteur de présenter ses activités, la responsabilité de ses entreprises et faire montre d'un véritable projet de société.** Une telle charte demande la collaboration de tous les acteurs, toutes les familles de la protection sociale solidaire, si nous voulons avoir un réel écho politique auprès des institutions, notamment européennes. Pour ce projet ambitieux, nous appelons donc l'ensemble de l'économie sociale de la protection sociale à coopérer et espérons d'ici fin 2011, pouvoir rassembler, lors d'une conférence plus large, l'essentiel des organisations européennes de la protection sociale solidaire autour de cette charte aboutie.